#### Informations communales

## <u>Une seule commune en Veveyse – Vote consultatif du 10 juin 2018</u>

Les Communes et la Préfecture invitent les Veveysannes et Veveysans à se prononcer, par le biais d'un vote consultatif, sur la poursuite d'une étude de fusion visant à réunir le district en une seule commune. Très engagé depuis le mois de mai 2017, le groupe de travail « Pré-étude de fusion en Veveyse» souhaite franchir une étape supplémentaire, qui passe par la prise d'opinion de la population. Comme annoncé lors de la séance publique d'information qui a eu lieu le 21 mars dernier à Châtel-Saint-Denis, les autorités politiques ne peuvent poursuivre ce projet sans avoir préalablement consulté celles et ceux qui détiennent cette compétence. Alors, quoi de plus efficace et révélateur qu'un vote consultatif ?

Nous voulons encore préciser que ce vote consultatif ne vise pas à accepter ou à refuser une fusion des neuf communes, mais bien à accepter ou à refuser la réalisation d'une étude détaillée qui aboutirait alors à un vote final dans chaque commune. Chacun peut donc s'exprimer en toute liberté ; nous comptons sur une participation active de la population lors de ce vote consultatif.

# 90 ans de M. Gilbert Gabriel

En date du 24 février 2018, une délégation du Conseil communal a rendu visite à M. Gilbert Gabriel afin de fêter son 90ème anniversaire. Le Conseil communal lui adresse tous ses vœux de santé et de bonheur.



#### Les Croisières de l'espoir

L'association « les croisières de l'espoir » organise

chaque année des croisières en mer pour les enfants de suisse romande atteints du cancer et de maladies graves. Chaque croisière peut accueillir entre 8 et 10 enfants, ainsi que 2 bénévoles. Voici le déroulement des croisières, qui durent chacune 1 semaine :

- Départ et retour le samedi de Genève, transfert vers la marina, prise des chambres sur le voilier
- Briefing sur la vie à bord, le déroulement de la semaine et la sécurité à bord
- Avitaillement 2 fois par semaine
- Mouillages dans de petites cirques ou ports de plaisance
- Visites de ville, monuments et curiosité locales
- Repas sur le voilier (grillade de viandes et poissons) et dans de petits restaurants
- Jeux, observation de la faune, discussions, baignades journalières, participation aux repas e manœuvres En cas d'urgence et pour la sécurité des enfants, les hôpitaux locaux sont accessibles en moins de 3 heures. Une autorisation des parents et des médecins traitants est obligatoire. Vous trouverez plus d'informations sur le

site internet: www.croisieres-espoir.ch/enfants.

### Arrêter de fumer, vous y pensez?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET\* s'emploie, entre autres, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac. Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :







\* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Le Conseil communal